



## CLUB AMNEVILLOIS DES SPORTS DE GLACE



### CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Le comité du club, composé de membres bénévoles élus, définit la politique du club et en fixe les règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des entraînements, le comité demande à chaque membre d'adhérer à la présente charte de bonne conduite en même temps qu'il prend sa licence.

Les entraîneurs entraînent, les dirigeants dirigent et les parents confient leurs enfants aux premiers en s'en tenant à leur rôle de parents, inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir-vivre indispensables à la vie en collectivité.

Dès l'arrivée dans l'enceinte de la patinoire, les patineurs sont tenus de ranger leurs affaires personnelles pour éviter toute tentation. (Attention aux vols) les vestiaires et les bords de piste doivent rester propres.

L'accès à la patinoire (bord de piste) est interdit aux parents ainsi qu'aux accompagnateurs pendant toute la durée des cours. La présence des parents sera toutefois tolérée dans les gradins.

Les entraîneurs peuvent être consultés en dehors des heures d'entraînement ou sur rendez-vous. Les membres du comité sont présents tous les samedis entre 12h et 13h30 dans le vestiaire public de la patinoire.

Un petit patineur (journal officiel du club) est imprimé plusieurs fois dans la saison et distribué aux patineurs. Toutes les informations concernant le fonctionnement du club y sont notées. (Horaires, changements, dates, manifestations...) Toutes les informations seront envoyées par mail et notées sur le site du club.

L'accès à la piste ne sera autorisé qu'aux patineurs à jour de leurs cotisations.

Une tenue adéquate, chaude et souple est souhaitable pour tous les patineurs. Les mains doivent être gantées obligatoirement. Les accessoires trop volumineux, les chewing-gums sont interdits pour des raisons de sécurité.

Pendant les entraînements, le patineur doit faire preuve de respect et de politesse envers les entraîneurs et les autres patineurs. Il lui est demandé de ne pas détériorer le matériel mis à sa disposition.

Fait à Amnéville le 10.07.2018



## CLUB AMNEVILLOIS DES SPORTS DE GLACE



### CHARTE DU PATINEUR COMPETITEUR

Cette charte sportive destinée à tous les patineurs de la filière compétition du CASG a pour objet de fixer les principes génériques de morale, d'esprit sportif, de respect d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective.

En acceptant les règles, les valeurs éducatives et sociales qui régissent la pratique du patinage, le sportif s'engage à appliquer les règlements avec impartialité, à respecter les autres, à reconnaître dignement la supériorité et la victoire de ses concurrents, à vivre ses victoires avec modestie, à posséder un véritable esprit sportif.

### ENGAGEMENT

- Je respecte les membres du club, les entraîneurs, les autres patineurs. Je fais preuve de politesse lors de mon arrivée à l'entraînement. (un club sportif est un corps collectif dont je suis membre). Je respecte les locaux et le matériel mis à ma disposition. J'éteins mon téléphone portable pendant les échauffements et les entraînements.
- J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les autres patineurs, les adversaires et les spectateurs.
- L'accès aux vestiaires est strictement réservé aux entraîneurs et aux patineurs.

### ENTRAINEMENTS

- J'observe strictement tous les règlements du club. Je fais preuve d'esprit d'équipe en collaborant avec mes camarades et les entraîneurs. Je m'entraîne régulièrement dans le respect de la discipline.
- J'avertis systématiquement l'entraîneur de mes absences, des douleurs ressenties, de fatigue inhabituelle ou de tout autre problème.
- Je pratique une vraie discipline sportive, je suis un entraînement adapté à mon niveau individuel et à mes compétences. Je m'engage à participer à toutes les compétitions qui me seront proposées par l'entraîneur.
- Dans la mesure du possible, j'arrive 15 minutes avant le début des cours sur la glace afin de m'échauffer (selon programme d'échauffement défini et affiché dans le vestiaire). Je respecte les horaires d'entraînement.

- Pendant les entrainements, je me relève rapidement après une chute, je suis attentif, j'évite les bavardages.
- Je salue l'entraîneur avant de quitter la piste. Je m'étire systématiquement pendant au moins 5 minutes.
- Lors des compétitions, j'arrive au minimum 1 heure avant mon passage et je suis confié à l'entraîneur dès que possible qui assure ma préparation avant et pendant l'échauffement sur glace. En aucun cas mes parents ne doivent intervenir pendant cette phase de la compétition. Une fois mon programme terminé, l'entraîneur jugera le moment où je pourrai rejoindre mes parents. Quel que soit mon classement, en fonction des horaires, je serai présent en tenue complète de compétition pour la cérémonie des podiums et j'adopterai un comportement digne et respectueux.
- Tout manquement au règlement ci-dessus fera l'objet d'une sanction, d'une mise à pied voir d'une exclusion du groupe compétition.

Je (Nom et Prénom du Patineur).....déclare avoir pris connaissance de la charte du patineur compétiteur du CASG et m'engage à la respecter.

Signature :

Madame et/ou Monsieur.....responsable légaux de  
.....

Déclarent avoir pris connaissance de la charte du patineur compétiteur du CASG et y adhérer sans réserve.

Signatures :

Nom du Président.....

Et signature :

Fait à Amnéville le 1.09.2018